

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 38 (1976)
Heft: 8

Rubrik: Echos de l'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos de l'industrie des machines agricoles

Appareil pour distribuer les granulés avec précision

L'importance croissante que prennent les granulés dans l'agriculture exige une nouvelle technique de travail de la part des praticiens, c'est-à-dire une distribution précise de ces produits. Les granulés à haut degré de toxicité — qui doivent être épandus en doses de seulement 0,6 à 0,7 gramme par mètre courant (cela correspond à 8–15 kg par hectare) — nécessitent un dépôt dans le sol effectué avec une très grande exactitude afin d'éviter des dégâts. L'entreprise industrielle GANDY & CIE fabrique depuis 1936 des distributeurs de précision pour granulés destinés à être épandus en nappe ou sur lignes. L'expérience qu'elle a acquise durant toutes ces années lui a permis de fabriquer actuellement un distributeur de granulés Gandy de construction simple et d'une sûreté de fonctionnement optimale. Il existe des granulés qui ont tendance à s'agglomérer du fait de leur hygroscopicité et perdent ainsi leur facilité d'écoulement. Il y en a aussi qui contiennent des matériaux supports particulièrement abrasifs comme le sable quartzeux. Les expériences faites dans la pratique ont montré que tous les granulés peuvent être épandus avec une extrême précision par le distributeur de granulés Gandy, lequel possède en outre une très grande résistance à l'usure.

Principe de construction de l'appareil

Le distributeur de précision Gandy pour granulés comporte pour l'essentiel une trémie d'une contenance de 22 dm³ (ce qui représente environ 16 kg de granulés), un dispositif de dosage (lequel est fixé au fond incliné de la trémie et peut être facilement démonté) et un rotor distributeur à cinq pales. Le dispositif doseur est pourvu d'ouvertures en forme de losanges et d'une vanne réglable. Les ouvertures de la vanne et l'orifice de sortie de la trémie ont été estampés ensemble, de sorte qu'ils ont absolument la même forme et les mêmes dimensions. Le coulissolement de la vanne, qui permet de doser le produit, a pour effet de modifier la gran-

deur de l'orifice de sortie de la trémie mais non pas sa forme. La méthode de fabrication indiquée plus haut a pour conséquence que toutes les ouvertures de sortie sont identiques dans n'importe quelle position. Cela veut dire que la quantité de granulés s'écoulant par chaque ouverture dans l'unité de temps est absolument la même. On provoque le coulissolement de la vanne de réglage en faisant tourner un disque d'excentrique. La section de l'orifice de sortie peut être modifiée de façon continue. Le dispositif de dosage donne la possibilité d'épandre de 0,5 kg à 100 kg de granulés par hectare avec des écarts représentant seulement environ 5%. Le rotor à cinq pales constitue un autre organe important du distributeur de granulés Gandy. Il empêche premièrement l'écrasement des granulés et leur conserve ainsi leur facilité d'écoulement. Sa faible vitesse de rotation d'à peu près 10 à 15 tours-minute et le matériau extrêmement résistant à l'usure mais souple avec lequel il a été fabriqué (néoprène) empêchent les granulés d'être broyés. Le rotor annihile également l'influence que le degré de remplissage variable de la trémie pourrait avoir. Les granulés sont conduits aux orifices de sortie par l'intermédiaire des chambres du rotor. Le dosage du produit n'est effectué que par le truchement des orifices de sortie. Lorsqu'on arrête l'appareil ou qu'on le soulève, le rotor provoque automatiquement l'obturation des ouvertures de passage. En outre, le nouveau rotor, qui a été amélioré, réduit à un minimum la quantité de granulés pouvant rester dans ses chambres. Il est maintenant possible d'obtenir un embrayage télé-commandé, comme équipement supplémentaire, lequel permet d'arrêter l'arbre de commande du rotor depuis le siège du tracteur.

L'entraînement du distributeur de précision Gandy pour granulés peut être assuré par une chaîne à pignons à partir du boîtier de commande du semoir ou bien par roue porteuse. Plusieurs appareils disposés côte à côte peuvent être entraînés ensemble au moyen d'arbres de raccordement.

Fournisseur: W. Schaumlöffel, 8903 Birmensdorf ZH

Rotaver vend les désileuses aspirantes Taurus

En assumant la représentation exclusive pour la Suisse des produits de la fabrique de machines et de désileuses Taurus (Allemagne fédérale), la firme Räss & Cie SA, à 3432 Lützelflüh BE, a pu compléter d'heureuse manière son programme de fabrication.

Les désileuses aspirantes de la fabrique en question, de conception géniale, sont de construction légère, n'exigent pas de rail de grue et peuvent être transférées d'un silo à un autre en les faisant passer par

l'ouverture de chargement. Elles comportent un puissant ventilateur à fort débit et conviennent avec les silages de tout genre. Il s'agit d'une installation mûrement étudiée d'une grande sûreté de fonctionnement, ne connaissant pas les incidents mécaniques, qui donne la possibilité de transporter pneumatiquement le fourrage (par l'ouverture de remplissage) directement du silo au chariot d'affouragement, voire même jusque dans l'étable (devant chaque animal). Pour l'agriculteur qui calcule et veut une machine économique, une telle désileuse lui permet de gagner du temps et de s'épargner du travail.

Assemblée générale de l'Association agrotechnique suisse

La 7ème assemblée générale de cette association a eu lieu le 4 février 1976, au Musée suisse des moyens de transport, à Lucerne. Elle était présidée par M. A. Sollberger, d'Herzogenbuchsee. A noter à ce propos que l'Association agrotechnique suisse a été fondée en juin 1969. Dans le rapport annuel, le président a relevé entre autres que la nouvelle phase inattendue de l'évolution s'est manifestée par un recul des ventes dans le secteur du commerce des machines agricoles et une plus grande concurrence de la part du commerce des machines de chantier. D'un autre côté, la présidence et le secrétariat furent mis à plus forte contribution que jusqu'ici. C'est lors de périodes assez difficiles que l'on se rend mieux compte de l'avantage qu'on a en faisant partie d'une association bien structurée et bien dirigée. L'exposition de machines à mettre sur pied dans le cadre de la BEA (Foire de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, à Berne), ainsi que les préparatifs en vue de la participation à l'OLMA (Foire suisse d'agriculture et d'économie laitière), ont de nouveau occasionné beaucoup de travail à la commission technique compétente.

En tant qu'organisation technique dans le secteur du commerce des machines agricoles, l'Association agrotechnique suisse n'est actuellement plus une inconnue. Ses rapports avec l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles

(ASMA) se sont grandement améliorés. Des remerciements doivent être adressés à ce propos à M. G. Kilchenmann, de Schüpfen, président, pour son attitude franche et positive. Il ne peut naturellement être question d'une fusion des deux organisations, car une légère concurrence a toujours des effets favorables. Dorénavant, l'Association agrotechnique suisse sera également représentée dans la Commission paritaire pour la rationalisation des démonstrations de machines (FAT, ASCA, ASETA, ASMA).

Les comptes pour l'exercice 1975 se clôturent avec un bénéfice net de Fr. 22 280.15, ce qui porte le capital de l'association à Fr. 76 848.20.

Ainsi que cela se fait généralement dans les sociétés, il a été tenu compte des expériences faites au cours de cette période de 7 ans lors de la première révision des statuts.

Les nominations statutaires eurent pour résultat de confirmer M.A. Sollberger, président, et Mme H. Stutz, caissière et secrétaire, dans leurs fonctions.

Par ailleurs, il est prévu d'intensifier tout d'abord la propagande faite pour l'Exposition de machines et les démonstrations de machines dans le cadre de la BEA. De la réclame sera aussi faite ultérieurement, dans une plus large mesure, en vue de la participation de l'Association agrotechnique suisse à l'OLMA. D'un autre côté, l'assemblée générale de 1977 de l'association en question se tiendra à Zurich.